

**Discours prononcé à l'occasion de la remise des diplômes aux secrétaires communales et communaux du Jura bernois**

**Courtelary, 21 août 2015, 17h00 à la Préfecture**

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de me retrouver parmi vous en ce jour important à l'occasion de la remise des diplômes aux secrétaires communales et communaux du Jura bernois, des secrétaires communales et communaux

que je m'empresse de **féliciter** pour l'obtention de leur diplôme,

que je m'empresse de **remercier** chaleureusement pour l'investissement qu'ils et elles ont consentis en cours d'emploi pour ce faire et pour le précieux travail qu'ils et elles accompliront dans les années à venir.

Cette cérémonie est aussi l'occasion pour moi de **m'arrêter quelques instants sur la fonction de secrétaire communal** qui porte avec elle, comme beaucoup d'autres fonctions, des images fugitives et réductrices qui demandent une **relecture attentive**.

En me baladant sur la toile, je suis tombé sur un site fédéral consacré aux professions et à leurs descrip-

tions **où on dit ceci des secrétaires commu-  
naux** à propos de la nature de leurs tâches :

*« Les secrétaires **doivent connaître** les lois et les règlements de la **Confédération**, du **canton** et de la **commune**. Ils **gèrent** les affaires administratives des membres des services administratifs et les **conseillent lorsque ceux-ci le demandent**. Lors de **chaque** session du conseil municipal **ou** des commissions, ils **établissent les procès-verbaux**, ce qui permet d'enregistrer les décisions prises. Ceux-ci servent également de base pour la correspondance ou les recours. **Ils ont également en charge le secrétariat d'une commune.** »*

**Ni plus, ni moins...** Lorsqu'on est extérieur à la vie politique et administrative, le descriptif peut donner l'impression qu'il n'y a n'a **rien de bien compliqué** dans cette profession,

on pourrait même dire qu'il confirme l'image, ou plutôt le **cliché**, que l'on a de la fonction publique en général, du secrétaire ou de la secrétaire communale en particulier. **Rien de bien intéressant**, la **routine**, savoir écrire des procès-verbaux, connaître les règlements, travailler 8 heures et des poussières chaque jour, obéir, rentrer chez soi après la journée de travail. Une fonction **parfaitement ordinaire** dans un monde **parfaitement ordinaire...**

**Et pourtant**, et je le dis **solennellement** et **avec force, quelle montagne et quelles richesses !**

En tant que juriste et conseiller d'Etat, je ne peux que **m'incliner** devant un tel cahier des charges. A elle seule, la connaissance des lois et des règlements de chaque niveau de notre démocratie représente une tâche certes passionnante, mais surtout **immense**. Et lorsqu'on attend de la ou du secrétaire communal qu'elle ou il gère les affaires des différents dicastères,

qu'elles relèvent de **l'école**, de la **culture**, de la **santé**, des **services sociaux**, de **l'éclairage public**, de la **sécurité publique**, des **constructions** et de tout ce qui est **imprévu** et **imprévisible**,

**force est d'afficher**, devant tant de diversités et d'attentes, **admiration** et **reconnaissance** envers celles et ceux qui ont embrassé cette profession, donc devant **vous**, qui avez embrassé cette profession.

Nous vivons une époque compliquée où chacune et chacun attendent de chaque employé de l'administration **efficacité et efficience**,

**maîtrise** de connaissances

factuelles, techniques, juridiques, financières et administratives

nécessaires à l'accomplissement de son mandat, l'administration elle-même doit aujourd'hui assurer **transparence** et **contrôle de la qualité**, avec, ce faisant, une **pression** croissante sur celles et ceux qui ont choisi de travailler dans le service public, une pression qui parfois, je l'avoue, me laisse **au moins** songeur. Ce qui est vrai pour toute agente ou tout agent de la fonction publique est probablement encore plus vrai pour les secrétaires communaux.

**Transparence, contrôle qualité, piliers** de la nouvelle gestion publique, sont **à coup sûr** des dimensions fondamentales de la mise en œuvre des tâches de l'administration, de **nos** tâches, de **mes** tâches et la nouvelle gestion publique a **à coup sûr** pu répondre à certaines inquiétudes d'autrefois, ou à tout le moins les apaiser, je l'espère ... et j'en suis même convaincu.

**Mais** il y a aussi une autre dimension, beaucoup plus difficilement mesurable et constatable, donc contrôlable, qui n'est d'ailleurs très probablement pas véritablement saisie par les enquêtes trop systématiques de la « **satisfaction** » des « **clientes et des clients** » de l'administration publique : je veux parler du **lien citoyen** qu'il faut essayer de cultiver quotidiennement avec, **non pas les clientes et les clients**, mais bien **les citoyennes et les citoyens**,

membres responsables d'une communauté démocratique appelée à construire un destin commun

en termes de **diversités**

**et d'universalité,**

en termes de **respect d'autrui**, de **solidarité** et **d'ouverture à l'autre.**

A mes yeux, nous sommes là au centre de la vie démocratique qui doit pouvoir faire converger intérêts et attentes qui ne sont pas forcément destinés à converger au départ.

L'administration, j'en suis convaincu, a un **rôle central** à jouer dans ce contexte-là en termes

de **disponibilité**, **d'accueil**, de **reconnaissance** des problèmes que vivent ses citoyennes et ses citoyens

et les secrétaires communales et communaux sont au fond le **carrefour incontournable**, le **rond-point** par où passent **tous les chemins** de la vie communautaire et démocratique, un carrefour appelé à **trouver des solutions** qui permettent aux citoyens et aux citoyennes de se **mettre d'accord** ou **d'accepter** l'impossibilité de se mettre d'accord.

Ce sont les secrétaires communales et communaux qui sont garants d'une administration efficace et efficiente, certainement, mais ils sont aussi et avant

tout, ai-je envie de dire, des **garants du lien citoyen**, en **pleine proximité** précisément avec les citoyennes et les citoyens. Ils sont là non pas tant pour dire ce qu'est la démocratie et ce qu'elle doit faire, c'est davantage le rôle des politiques, mais pour la **rendre possible**

en **harmonies**, en **débats** et en **oppositions** aussi.

Vous avez donc toute ma confiance et mon estime à une époque où les défis, au fond comme toujours ai-je envie d'ajouter, *se profilent à l'horizon*, ne serait-ce qu'en termes de **fusions de communes** qui, dans leur effort intelligent de rationalité, doivent **aussi restées attachées** à la construction de **contacts humains**, de **rencontres**,

doivent **aussi restées attachées** à la dose de **recul**, voire **d'humour**, qui nous permet souvent d'échapper aux pièges de la bureaucratie et de continuer à être convaincu que nous faisons partie des chanceux qui **peuvent goûter à la démocratie et la faire vivre**.

A l'époque de la mondialisation ce n'est pas rien...

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite une belle et bonne carrière de secrétaire communal, en espérant quelle sera à la hauteur de vos attentes administratives et citoyennes.